POSTAUX DE PARIS

Paris le 8 octobre 2009

Info luttes

Après 9 jours de grève massive, le personnel de Paris 17 vote la suspension du mouvement.

C'est avec cette mobilisation sans faille, qui s'est même renforcée face aux provocations de La Poste et avec cette certitude qu'ils allaient gagner, que l'on peut qualifier d'exemplaire la lutte des facteurs de Paris 17. Ils ont fait reculer la direction.

Ce matin, au regard des avancées obtenues durant d'âpres négociations et des menaces qui pesaient sur 19 agents convoqués au Tribunal de Grande Instance, le personnel a voté la suspension du conflit.

Il faut souligner ce qu'ils ont gagné, c'est d'abord la remise en cause de l'application stricte de facteurs d'avenir **par le maintien des régimes de travail actuels :**

- ✓ Le samedi/2 de repos pour les 2/3 du personnel
- ✓ Le lundi de repos hebdomadaire pour 1/3 du personnel

C'est aussi le maintien de l'organisation actuelle à 3 par quartier et non à 4.

Des avancées sur l'emploi, avec 11 emplois sauvegardés et la transformation des 6 CDD en CDI .

Il est aussi obtenu **le maintien des jours RTT**, **la mise à la vente de toutes les tournée**s, **des mesures pour la mise en place** de la nouvelle organisation elle même reportée au 18 janvier 2010 avec une nouvelle période de discussion avant la tenue du CTP, l'étalement des jours de grève (sur 9 jours de grève 3 sont neutralisés) et enfin la levée des assignations au tribunal.

C'est en criant « Tous Ensemble » et dans l'unité qu'ils sont rentrés dans le Service.

La lutte paie.

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - *67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03*
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr